



Enquête FO auprès des salariés

Classification et rémunérations associées au sein de l'EFS

(Enquête réalisée du 01/01/2021 au 15/03/2021)

www.FO-EFS.org

Préambule

Dans le cadre de l'ouverture des négociations portant sur la classification et les rémunérations associées au sein de l'EFS, FO a mis en place une enquête auprès des salariés. Le but de cette enquête est d'évaluer le ressenti du personnel sur le système actuel et de recueillir le souhait des salariés sur un futur système.



Les salariés ont reçu un lien internet afin de participer à cette enquête. L'enquête composée de plusieurs questions ne prenait que quelques minutes.

Ce rapport présente les résultats statistiques des réponses fournies par les salariés de l'EFS, avec une conclusion synthétique.



Grâce au nombre important de réponses, la marge d'erreur de l'enquête calculée est de 3%. Cette marge d'erreur, également appelée intervalle de confiance, indique dans quelles mesures les résultats du sondage sont susceptibles de refléter l'opinion des salariés de l'EFS.

Par exemple, une réponse obtenant 60% de « Oui » avec une marge d'erreur de 3% signifie qu'entre 57 et 63% des salariés ont répondu « oui ».

Sommaire

1. Opinions du système actuel	4
1.1 Etes-vous satisfait de votre salaire ?	5
1.2 Considérez-vous que votre salaire augmente suffisamment ?	6
1.3 Etes-vous satisfait des augmentations individuelles ?	7
1.4 La fréquence des augmentations individuelles vous paraît-elle suffisante ?	8
1.5 Le nombre de points obtenus lors de vos augmentations précédentes vous paraît-il suffisant ?	9
1.6 Diriez-vous que les augmentations individuelles perçues reflètent votre investissement au sein de l'EFS ?	10
1.7 Pensez-vous que les augmentations individuelles sont sources de conflits dans les équipes ?	11
1.8 Pensez-vous que les disparités de salaires que créent les augmentations individuelles sont justifiées ?	12
1.9 Considérez-vous qu'il est important de valoriser le nombre d'année à l'EFS ?	13
1.10 Considérez-vous qu'il est possible d'évoluer professionnellement à l'EFS ?	14
2. Idées sur un futur système	15
2.1 Suppression des augmentations individuelles	16
2.2 Reconnaître l'implication personnelle avec des promotions	17
2.3 Supprimer la prime d'expérience	18
2.4 Mettre en place un changement régulier de position	19
2.5 Reconnaître les formations internes par une augmentation de salaire ou un changement de position	20
2.6 Une prime d'expérience appliquée sur toute la carrière et non limitée à 34 ans	21



1. Opinions du système actuel

1.1 Etes-vous satisfait de votre salaire ?

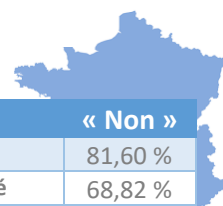


76,89 %

trouvent que leur salaire est insuffisant



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	75,60 %
Laboratoire, distribution/délivrance	75,73 %
Préparation et recherche	69,74 %
Relation donneur et prélèvement	81,54 %
Service technique	76,47 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	81,60 %
Bourgogne Franche- comté	68,82 %
Bretagne	80,33 %
Centre-Pays de la Loire	74,62 %
Grand Est	67,68 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	74,40 %
Ile de France	89,11 %
La Réunion	75,00 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	78,95 %
Occitanie	76,54 %
PACA Corse	67,24 %
Siège	84,38 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	81,82	90,0	83,33	87,31	76,37	72,55	69,49	79,63	67,44	60,00



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	73,64 %
Il y a 2 ans	75,86 %
Il y a 3 ans	77,19 %
Il y a 4 ans	82,26 %
Il y a plus de 4 ans	93,41 %



Sexe	« Non »
Féminin	77,47 %
Masculin	75,59 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	80,51 %
Entre 5 et 10 ans	77,59 %
Entre 11 et 20 ans	75,06 %
Entre 21 et 30 ans	72,20 %
Entre 31 et 40 ans	81,37 %
> 40 ans	85,71 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	69,92 %
Non	79,01 %

Le manque de satisfaction du salaire touche l'ensemble du personnel y compris les positions 9 (67,44 %) et les positions 10 (60%).

Seules trois régions ont un taux d'insatisfaction inférieur à 70 % (Bourgogne Franche-Comté (BFC), Grand-Est et PACA Corse) :

- En BFC : 60 % des salariés dans les supports techniques sont satisfaits de leur salaire avec une différence importante selon la position. Le personnel est satisfait de son salaire à partir de la position 5 compris.
- En Grand-Est, les salariés sont satisfaits pour les service administratif et gestion / préparation (69,23 %) et recherche (55,56 %). Cette satisfaction varie selon sa position.
- En PACA Corse : les services administratifs et de gestion sont satisfaits de leur salaire à 75 %.

1.2 Considérez-vous que votre salaire augmente suffisamment ?

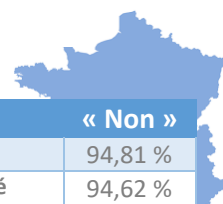


93,23 %

trouvent que leur salaire n'augmente pas suffisamment



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	89,88 %
Laboratoire, distribution/délivrance	95,11 %
Préparation et recherche	89,47 %
Relation donneur et prélèvement	92,62 %
Service technique	94,12 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	94,81 %
Bourgogne Franche- comté	94,62 %
Bretagne	95,08 %
Centre-Pays de la Loire	87,69 %
Grand Est	89,90 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	95,83 %
Ile de France	98,02 %
La Réunion	75,0 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	91,58 %
Occitanie	88,89 %
PACA Corse	96,55 %
Siège	90,63 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	90,91	90,00	96,43	96,27	94,75	93,73	89,83	89,81	81,40	73,33



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	89,49 %
Il y a 2 ans	95,30 %
Il y a 3 ans	95,32 %
Il y a 4 ans	98,39 %
Il y a plus de 4 ans	98,90 %



Sexe	« Non »
Féminin	93,55 %
Masculin	92,36 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	90,77 %
Entre 5 et 10 ans	93,10 %
Entre 11 et 20 ans	93,22 %
Entre 21 et 30 ans	92,20 %
Entre 31 et 40 ans	98,04 %
> 40 ans	97,96 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	93,35 %
Non	92,86 %

L'ensemble des salariés regrette que leur salaire n'augmente pas suffisamment.

Cette constatation ne change pas avec les années d'expérience à l'EFS. Par contre, elle s'aggrave avec la rareté des augmentations (98,90 % pour le salarié n'ayant pas eu d'augmentation dans les 5 dernières années).

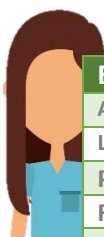
Plus le personnel a une position élevée, plus il considère que son salaire augmente suffisamment, mais seulement pour 26,67 % de la position 10.

1.3 Etes-vous satisfait des augmentations individuelles ?

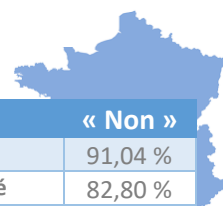


86,47 %

Sont insatisfaits des augmentations individuelles



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	81,55 %
Laboratoire, distribution/délivrance	88,06 %
Préparation et recherche	82,89 %
Relation donneur et prélèvement	87,92 %
Service technique	84,71 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	91,04 %
Bourgogne Franche- comté	82,80 %
Bretagne	90,16 %
Centre-Pays de la Loire	84,62 %
Grand Est	82,83 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	84,52 %
Ile de France	93,07 %
La Réunion	100 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	84,21 %
Occitanie	82,72 %
PACA Corse	84,48 %
Siège	84,38 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	90,91	90,00	88,10	91,79	88,31	87,45	77,97	81,48	69,77	73,33



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	80,20 %
Il y a 2 ans	86,21 %
Il y a 3 ans	92,98 %
Il y a 4 ans	100 %
Il y a plus de 4 ans	100 %



Sexe	« Non »
Féminin	87,46 %
Masculin	83,72 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	82,05 %
Entre 5 et 10 ans	85,63 %
Entre 11 et 20 ans	85,71 %
Entre 21 et 30 ans	88,29 %
Entre 31 et 40 ans	91,18 %
> 40 ans	95,92 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	86,93 %
Non	84,96 %

Les salariés sont en grande majorité insatisfaits des augmentations individuelles.

Cette insatisfaction augmente avec le nombre d'années à l'EFS et avec le nombre d'années entre deux augmentations.

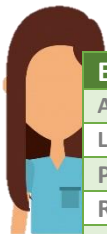
Cette insatisfaction baisse un peu pour les positions 9 (69,77 %) et les positions 10 (73,33 %), tout en restant majoritairement décevante ; alors qu'elle est à plus de 90% pour les positions 1, 2 et 4.

1.4 La fréquence des augmentations individuelles vous parait-elle suffisante ?

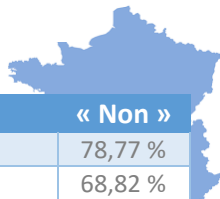


79,17 %

trouvent insuffisante la fréquence des augmentations



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	73,81 %
Laboratoire, distribution/délivrance	80,23 %
Préparation et recherche	77,63 %
Relation donneur et prélèvement	80,20 %
Service technique	81,18 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	78,77 %
Bourgogne Franche- comté	68,82 %
Bretagne	73,77 %
Centre-Pays de la Loire	85,38 %
Grand Est	79,80 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	81,55 %
Ile de France	86,14 %
La Réunion	50,0 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	82,11 %
Occitanie	72,84 %
PACA Corse	72,41 %
Siège	81,25 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	90,91	90,0	91,67	86,57	82,58	77,65	66,10	65,74	62,79	53,33



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	71,31 %
Il y a 2 ans	78,37 %
Il y a 3 ans	90,06 %
Il y a 4 ans	96,77 %
Il y a plus de 4 ans	92,31 %



Sexe	« Non »
Féminin	79,69 %
Masculin	77,74 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	80,51 %
Entre 5 et 10 ans	74,71 %
Entre 11 et 20 ans	75,06 %
Entre 21 et 30 ans	83,41 %
Entre 31 et 40 ans	85,29 %
> 40 ans	93,88 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	78,90 %
Non	80,08 %

La fréquence des augmentations individuelles est considérée insuffisante pour la grande majorité du personnel (79,17%).

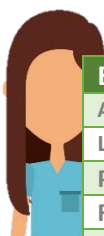
Par contre, cette insatisfaction est moins importante pour les positions 7 (66,10 %), 8 (65,74 %), 9 (62,79 %) et 10 (53,33 %). Bien évidemment, moins le salarié est augmenté, plus sa satisfaction est faible (7,69 % pour les salariés ayant eu une augmentation il y a plus de 4 ans).

1.5 Le nombre de points obtenus lors de vos augmentations précédentes vous paraît-il suffisant ?

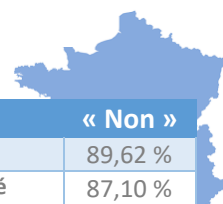


87,17 %

trouvent insuffisant le nombre de points obtenus



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	86,90 %
Laboratoire, distribution/délivrance	87,87 %
Préparation et recherche	84,21 %
Relation donneur et prélèvement	88,59 %
Service technique	81,18 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	89,62 %
Bourgogne Franche- comté	87,10 %
Bretagne	88,52 %
Centre-Pays de la Loire	83,85 %
Grand Est	82,83 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	85,71 %
Ile de France	92,08 %
La Réunion	75,0 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	89,47 %
Occitanie	80,25 %
PACA Corse	91,38 %
Siège	90,63 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	90,91	90,0	95,24	86,57	87,35	89,02	86,44	82,41	76,74	73,33



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	84,44 %
Il y a 2 ans	86,52 %
Il y a 3 ans	91,81 %
Il y a 4 ans	90,32 %
Il y a plus de 4 ans	93,41 %



Sexe	« Non »
Féminin	88,41 %
Masculin	83,72 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	81,03 %
Entre 5 et 10 ans	84,48 %
Entre 11 et 20 ans	87,89 %
Entre 21 et 30 ans	89,76 %
Entre 31 et 40 ans	92,16 %
> 40 ans	93,88 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	86,81 %
Non	88,35 %

Les salariés trouvent que le nombre de points attribués lors des augmentations individuelles est insuffisant (87,17 %). Cette constatation augmente avec le nombre d'années à l'EFS (93,41 % pour les salariés ayant plus de 40 ans d'expérience).

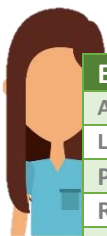
L'enquête permet de mettre en évidence que plus le salarié est dans les premières positions, plus son insatisfaction sur le nombre de points attribués lors des augmentations est importante.

1.6 Diriez-vous que les augmentations individuelles perçues reflètent votre investissement au sein de l'EFS ?

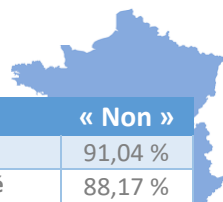


88,31 %

considèrent que les augmentations ne sont pas proportionnelles à l'investissement



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	83,33 %
Laboratoire, distribution/délivrance	89,82 %
Préparation et recherche	82,89 %
Relation donneur et prélèvement	90,27 %
Service technique	87,06 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	91,04 %
Bourgogne Franche- comté	88,17 %
Bretagne	90,16 %
Centre-Pays de la Loire	90,00 %
Grand Est	86,87 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	88,10 %
Ile de France	86,14 %
La Réunion	100 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	85,26 %
Occitanie	86,42 %
PACA Corse	87,93 %
Siège	84,38 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	90,91	70,00	90,48	91,79	89,74	89,41	81,36	85,19	79,07	73,33



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	85,05 %
Il y a 2 ans	87,46 %
Il y a 3 ans	92,98 %
Il y a 4 ans	98,39 %
Il y a plus de 4 ans	93,41 %



Sexe	« Non »
Féminin	90,56 %
Masculin	82,06 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	85,64 %
Entre 5 et 10 ans	87,93 %
Entre 11 et 20 ans	88,86 %
Entre 21 et 30 ans	88,29 %
Entre 31 et 40 ans	89,22 %
> 40 ans	93,88 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	87,96 %
Non	89,47 %

Les salariés trouvent que les augmentations de salaires perçues ne reflètent pas leur investissement.

Ces problèmes de reconnaissance salariale sur l'investissement sont plus fortement exprimés par les femmes (90,56 %). Ils s'expriment également plus faiblement pour les positions 9 et 10 et la position 2.

Les augmentations individuelles et l'expérience à l'EFS ont un impact sur ce sentiment.

1.7 Pensez-vous que les augmentations individuelles sont sources de conflits dans les équipes ?

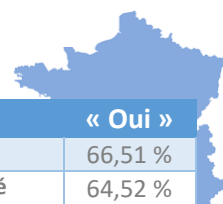


68,10 %

pensent que les augmentations individuelles créent des conflits



Emploi repère	« Oui »
Administration et gestion	69,05 %
Laboratoire, distribution/délivrance	68,69 %
Préparation et recherche	75,00 %
Relation donneur et prélèvement	64,43 %
Service technique	69,41 %



Région	« Oui »
Auvergne Rhône Alpes	66,51 %
Bourgogne Franche- comté	64,52 %
Bretagne	70,49 %
Centre-Pays de la Loire	68,46 %
Grand Est	60,61 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	73,21 %
Ile de France	58,42 %
La Réunion	75,00 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	74,74 %
Occitanie	61,73 %
PACA Corse	81,03 %
Siège	78,13 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Oui »	45,45	50,00	71,43	64,93	70,17	70,98	71,19	62,96	62,79	40,00



Dernière augmentation individuelle	« Oui »
L'année dernière	64,44 %
Il y a 2 ans	68,34 %
Il y a 3 ans	71,35 %
Il y a 4 ans	83,87 %
Il y a plus de 4 ans	70,33 %



Sexe	« Oui »
Féminin	68,94 %
Masculin	65,78 %



Nombre d'années à l'EFS	« Oui »
< 5 ans	54,87 %
Entre 5 et 10 ans	69,54 %
Entre 11 et 20 ans	68,77 %
Entre 21 et 30 ans	77,07 %
Entre 31 et 40 ans	68,63 %
> 40 ans	71,43 %



Expérience hors EFS	« Oui »
Oui	68,46 %
Non	66,92 %

Une majorité de salariés pense que les augmentations individuelles sont une source de conflits dans les équipes.

Par contre, trois régions (Ile de France, Grand Est et Occitanie) ressentent moins la création de conflits autour des augmentations individuelles. En Ile de France, le sentiment de conflits est observé seulement dans les laboratoires, distribution/délivrance (60,61 %) et sur les supports techniques (85,71 %). Pour les deux autres régions, les résultats entre les services sont plus homogènes.

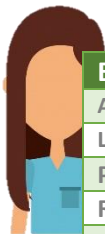
On note également que les positions 10, 2 et 1 ont même une idée différente, car pour eux cela n'est pas source de conflits.

1.8 Pensez-vous que les disparités de salaires que créent les augmentations individuelles sont justifiées ?

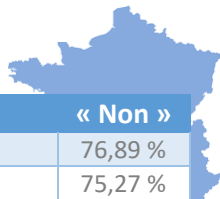


71,09 %

pensent que les disparités salariales à cause des augmentations individuelles sont injustifiées



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	72,02 %
Laboratoire, distribution/délivrance	71,82 %
Préparation et recherche	76,32 %
Relation donneur et prélèvement	68,46 %
Service technique	69,41 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	76,89 %
Bourgogne Franche- comté	75,27 %
Bretagne	65,57 %
Centre-Pays de la Loire	69,23 %
Grand Est	68,69 %
Guadeloupe Guyane	50,00 %
Haut de France Normandie	74,40 %
Ile de France	72,28 %
La Réunion	75,00 %
Martinique	50,00 %
Nouvelle Aquitaine	67,37 %
Occitanie	65,43 %
PACA Corse	63,79 %
Siège	65,63 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	72,73	60,00	82,14	68,66	77,80	69,80	72,88	59,26	41,86	33,33



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	68,69 %
Il y a 2 ans	69,28 %
Il y a 3 ans	73,68 %
Il y a 4 ans	82,26 %
Il y a plus de 4 ans	78,02 %



Sexe	« Non »
Féminin	74,07 %
Masculin	62,79 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	65,13 %
Entre 5 et 10 ans	66,67 %
Entre 11 et 20 ans	69,49 %
Entre 21 et 30 ans	80,00 %
Entre 31 et 40 ans	80,39 %
> 40 ans	67,35 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	71,67 %
Non	69,17 %

Une grande majorité des salariés considère que les disparités de salaires que créent les augmentations individuelles ne sont pas justifiées.

Alors que les résultats des régions restent proches, la région PACA Corse trouve que ces disparités sont justifiées pour 36,21 % des salariés. Dans cette région, seuls les services d'administration et de gestion trouvent que les disparités sont justifiées à 75 %.

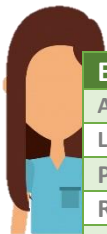
Par contre, cette question met en évidence que les positions 9 et 10 n'ont pas du tout la même opinion sur ce sujet, jusqu'ils pensent que ces disparités sont justifiées.

1.9 Considérez-vous qu'il est important de valoriser le nombre d'années à l'EFS ?

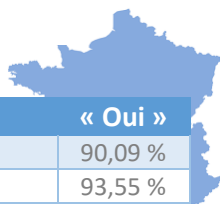


90,33 %

pensent important de valoriser les années à l'EFS



Emploi repère	« Oui »
Administration et gestion	89,29 %
Laboratoire, distribution/délivrance	91,39 %
Préparation et recherche	94,74 %
Relation donneur et prélèvement	89,93 %
Service technique	83,53 %



Région	« Oui »
Auvergne Rhône Alpes	90,09 %
Bourgogne Franche- comté	93,55 %
Bretagne	85,25 %
Centre-Pays de la Loire	92,31 %
Grand Est	89,90 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	90,48 %
Ile de France	88,12 %
La Réunion	100 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	91,58 %
Occitanie	87,65 %
PACA Corse	93,10 %
Siège	87,50 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Oui »	90,91	90,00	94,05	89,55	92,60	89,02	88,14	87,96	83,72	80,00



Dernière augmentation individuelle	« Oui »
L'année dernière	91,31 %
Il y a 2 ans	89,66 %
Il y a 3 ans	90,06 %
Il y a 4 ans	85,48 %
Il y a plus de 4 ans	91,21 %



Sexe	« Oui »
Féminin	90,32 %
Masculin	90,37 %



Nombre d'années à l'EFS	« Oui »
< 5 ans	88,72 %
Entre 5 et 10 ans	89,66 %
Entre 11 et 20 ans	92,25 %
Entre 21 et 30 ans	88,78 %
Entre 31 et 40 ans	89,22 %
> 40 ans	91,84 %



Expérience hors EFS	« Oui »
Oui	90,83 %
Non	88,72 %

Les salariés considèrent qu'il est important de valoriser le nombre d'années à l'EFS (90,33 %).

Alors que les résultats restent homogènes dans l'ensemble, nous constatons que les supports techniques de Bretagne pensent à 66,67% qu'il ne faut pas valoriser l'expérience à l'EFS.

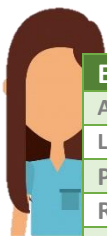
Le fait d'avoir eu une expérience hors de l'EFS n'a pas d'impact sur l'importance de valoriser l'expérience à l'EFS.

1.10 Considérez-vous qu'il est possible d'évoluer professionnellement à l'EFS ?

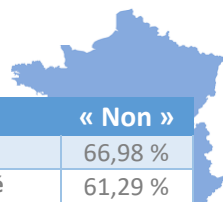


63,97 %

trouvent qu'il est difficile d'évoluer professionnellement



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	57,74 %
Laboratoire, distribution/délivrance	71,43 %
Préparation et recherche	71,05 %
Relation donneur et prélèvement	57,72 %
Service technique	47,06 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	66,98 %
Bourgogne Franche- comté	61,29 %
Bretagne	59,02 %
Centre-Pays de la Loire	66,92 %
Grand Est	55,56 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	61,90 %
Ile de France	67,33 %
La Réunion	50,00 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	71,58 %
Occitanie	58,02 %
PACA Corse	75,86 %
Siège	43,75 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	36,36	80,00	76,19	68,66	71,60	65,49	54,24	38,89	27,91	46,67



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	62,22 %
Il y a 2 ans	63,01 %
Il y a 3 ans	69,01 %
Il y a 4 ans	79,03 %
Il y a plus de 4 ans	57,14 %



Sexe	« Non »
Féminin	66,91 %
Masculin	55,81 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	44,62 %
Entre 5 et 10 ans	65,52 %
Entre 11 et 20 ans	68,77 %
Entre 21 et 30 ans	67,32 %
Entre 31 et 40 ans	71,57 %
> 40 ans	65,31 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	62,61 %
Non	68,42 %

Les salariés ont une perception très variée sur la possibilité d'évoluer au sein de l'EFS même si une majorité considère qu'il est difficile d'évoluer.

Les résultats varient entre 75,86 % pour la région PACA Corse et 43,75 % pour le Siège. Cette possibilité d'évoluer semble dépendre des régions et des services.

La possibilité d'évolution semble plus facile pour le personnel en position de cadre (ou ayant atteint ces positions) ou en position 7.

2. Idées sur un futur système

2.1 Suppression des augmentations individuelles

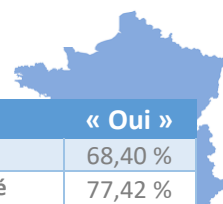
OUI

74,96 %

pensent qu'il faut supprimer les augmentations individuelles



Emploi repère	« Oui »
Administration et gestion	85,71 %
Laboratoire, distribution/délivrance	71,43 %
Préparation et recherche	72,37 %
Relation donneur et prélèvement	74,16 %
Service technique	80,00 %



Région	« Oui »
Auvergne Rhône Alpes	68,40 %
Bourgogne Franche- comté	77,42 %
Bretagne	70,49 %
Centre-Pays de la Loire	70,00 %
Grand Est	85,86 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	83,93 %
Ile de France	73,27 %
La Réunion	75,00 %
Martinique	50,00 %
Nouvelle Aquitaine	67,37 %
Occitanie	88,89 %
PACA Corse	55,17 %
Siège	87,50 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Oui »	81,82	80,00	77,38	71,64	72,08	72,94	76,27	83,33	88,37	93,33



Dernière augmentation individuelle	« Oui »
L'année dernière	81,01 %
Il y a 2 ans	72,41 %
Il y a 3 ans	71,35 %
Il y a 4 ans	53,23 %
Il y a plus de 4 ans	72,53 %



Sexe	« Oui »
Féminin	73,12 %
Masculin	80,07 %



Nombre d'années à l'EFS	« Oui »
< 5 ans	82,05 %
Entre 5 et 10 ans	86,78 %
Entre 11 et 20 ans	78,45 %
Entre 21 et 30 ans	60,98 %
Entre 31 et 40 ans	61,76 %
> 40 ans	61,22 %



Expérience hors EFS	« Oui »
Oui	76,72 %
Non	69,17 %

Les salariés pensent qu'il faudrait supprimer les augmentations individuelles à 74,96 %.

Ce souhait d'évolution est plus mitigé pour la région PACA Corse (55,17 %). Cette différence est due à une opinion différente des services d'administration et de gestion qui pensent à 100 % qu'il faut maintenir ces augmentations et à 60 % pour les services de laboratoires, distribution/délivrance. Ces résultats ne se retrouvent pas dans les autres régions.

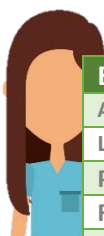
Ce souhait de suppression des augmentations individuelles est partagé par l'ensemble des positions et atteint même 93,33 % pour les positions 10.

2.2 Reconnaître l'implication personnelle avec des promotions

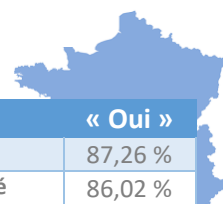
OUI

88,49 %

pensent qu'il faut reconnaître l'implication personnelle avec des promotions



Emploi repère	« Oui »
Administration et gestion	92,26 %
Laboratoire, distribution/délivrance	86,11 %
Préparation et recherche	89,47 %
Relation donneur et prélèvement	88,59 %
Service technique	94,12 %



Région	« Oui »
Auvergne Rhône Alpes	87,26 %
Bourgogne Franche- comté	86,02 %
Bretagne	85,25 %
Centre-Pays de la Loire	86,15 %
Grand Est	92,93 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	91,67 %
Ile de France	92,08 %
La Réunion	100 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	87,37 %
Occitanie	81,48 %
PACA Corse	86,21 %
Siège	100 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Oui »	90,91	100	94,05	83,28	84,96	83,53	93,22	95,37	95,35	100



Dernière augmentation individuelle	« Oui »
L'année dernière	87,27 %
Il y a 2 ans	89,66 %
Il y a 3 ans	88,89 %
Il y a 4 ans	82,26 %
Il y a plus de 4 ans	94,51 %



Sexe	« Oui »
Féminin	87,57 %
Masculin	91,03 %



Nombre d'années à l'EFS	« Oui »
< 5 ans	93,33 %
Entre 5 et 10 ans	91,95 %
Entre 11 et 20 ans	88,86 %
Entre 21 et 30 ans	84,39 %
Entre 31 et 40 ans	79,41 %
> 40 ans	89,80 %



Expérience hors EFS	« Oui »
Oui	88,65 %
Non	87,97 %

Les salariés considèrent qu'il est très important de reconnaître l'implication personnelle par des promotions.

Cette nécessité de reconnaissance est d'autant plus importante pour le Siège, la Guadeloupe Guyane, la Réunion et la Martinique (100 %).

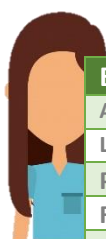
Cette importance de reconnaissance est partagée par l'ensemble des positions, quelques soient le nombre d'années à l'EFS, l'expérience hors de l'EFS et les augmentations individuelles reçues.

2.3 Supprimer la prime d'expérience

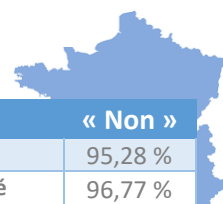
NON

96,75 %

pensent qu'il ne faut pas supprimer la prime d'expérience



Emploi repère	« Non »
Administration et gestion	95,24 %
Laboratoire, distribution/délivrance	97,26 %
Préparation et recherche	100 %
Relation donneur et prélèvement	96,31 %
Service technique	95,29 %



Région	« Non »
Auvergne Rhône Alpes	95,28 %
Bourgogne Franche- comté	96,77 %
Bretagne	90,16 %
Centre-Pays de la Loire	98,46 %
Grand Est	100 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	97,62 %
Ile de France	95,05 %
La Réunion	100 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	97,89 %
Occitanie	96,30 %
PACA Corse	98,28 %
Siège	96,88 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Non »	100	100	96,43	97,76	96,90	97,25	98,31	95,37	95,35	80,00



Dernière augmentation individuelle	« Non »
L'année dernière	97,78 %
Il y a 2 ans	95,61 %
Il y a 3 ans	96,49 %
Il y a 4 ans	91,94 %
Il y a plus de 4 ans	98,90 %



Sexe	« Non »
Féminin	97,13 %
Masculin	95,68 %



Nombre d'années à l'EFS	« Non »
< 5 ans	95,90 %
Entre 5 et 10 ans	97,13 %
Entre 11 et 20 ans	97,09 %
Entre 21 et 30 ans	97,07 %
Entre 31 et 40 ans	94,12 %
> 40 ans	100 %



Expérience hors EFS	« Non »
Oui	96,56 %
Non	97,37 %

96,75 % des salariés ne souhaitent pas la suppression de la prime d'expérience.

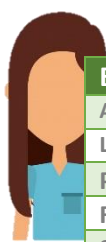
Malgré ce chiffre important, il est constaté une petite différence pour les salariés en position 10 dont 20 % souhaitent la suppression de la prime d'expérience.

2.4 Mettre en place un changement régulier de position

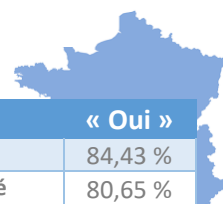
OUI

80,58 %

pensent qu'il faut mettre en place un système de changement de position régulièrement



Emploi repère	« Oui »
Administration et gestion	77,38 %
Laboratoire, distribution/délivrance	79,65 %
Préparation et recherche	77,63 %
Relation donneur et prélèvement	85,57 %
Service technique	77,65 %



Région	« Oui »
Auvergne Rhône Alpes	84,43 %
Bourgogne Franche- comté	80,65 %
Bretagne	68,85 %
Centre-Pays de la Loire	74,62 %
Grand Est	79,80 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	87,50 %
Ile de France	82,18 %
La Réunion	75,00 %
Martinique	50,00 %
Nouvelle Aquitaine	81,05 %
Occitanie	72,84 %
PACA Corse	86,21 %
Siège	71,88 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Oui »	63,64	100	96,43	92,54	86,40	75,29	77,97	62,96	46,51	46,67



Dernière augmentation individuelle	« Oui »
L'année dernière	79,39 %
Il y a 2 ans	81,19 %
Il y a 3 ans	77,78 %
Il y a 4 ans	87,10 %
Il y a plus de 4 ans	85,71 %



Sexe	« Oui »
Féminin	82,56 %
Masculin	75,08 %



Nombre d'années à l'EFS	« Oui »
< 5 ans	79,49 %
Entre 5 et 10 ans	80,46 %
Entre 11 et 20 ans	78,21 %
Entre 21 et 30 ans	80,49 %
Entre 31 et 40 ans	93,14 %
> 40 ans	79,59 %



Expérience hors EFS	« Oui »
Oui	79,13 %
Non	85,34 %

Le souhait de la mise en place d'un système d'un changement de position régulier représente 80,58 % des salariés.

Malgré ce fort taux, les salariés en position 9 et 10 sont défavorables à la mise en place d'un tel système. L'emploi occupé par le personnel n'apporte pas de différences dans les réponses.

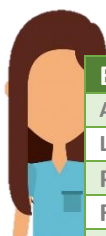
Par contre, les résultats sont variables selon les régions. Les moins favorables pour un tel système sont la Bretagne et le Siège.

2.5 Reconnaître les formations internes par une augmentation de salaire ou un changement de position

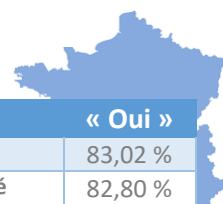
OUI

80,23 %

pensent qu'il faut reconnaître les formations internes



Emploi repère	« Oui »
Administration et gestion	70,83 %
Laboratoire, distribution/délivrance	77,69 %
Préparation et recherche	84,21 %
Relation donneur et prélèvement	88,59 %
Service technique	81,18 %



Région	« Oui »
Auvergne Rhône Alpes	83,02 %
Bourgogne Franche- comté	82,80 %
Bretagne	68,85 %
Centre-Pays de la Loire	76,92 %
Grand Est	88,89 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	85,12 %
Ile de France	78,22 %
La Réunion	50,00 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	73,68 %
Occitanie	71,60 %
PACA Corse	86,21 %
Siège	75,00 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Oui »	90,91	100	91,67	88,81	80,43	79,62	79,66	65,74	65,12	73,33



Dernière augmentation individuelle	« Oui »
L'année dernière	79,19 %
Il y a 2 ans	79,00 %
Il y a 3 ans	80,12 %
Il y a 4 ans	83,87 %
Il y a plus de 4 ans	87,91 %



Sexe	« Oui »
Féminin	80,17 %
Masculin	80,40 %



Nombre d'années à l'EFS	« Oui »
< 5 ans	90,26 %
Entre 5 et 10 ans	79,89 %
Entre 11 et 20 ans	78,93 %
Entre 21 et 30 ans	79,02 %
Entre 31 et 40 ans	68,63 %
> 40 ans	81,63 %



Expérience hors EFS	« Oui »
Oui	81,19 %
Non	77,07 %

Les salariés souhaiteraient que les formations internes soient plus reconnues, soit par une augmentation de salaire, soit par un changement de position.

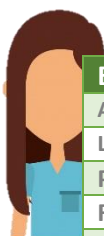
Nous constatons une disparité entre les régions de 50 % pour la Réunion à 88,89 % pour le Grand Est. La différence entre les résultats de l'enquête est essentiellement due à un souhait différent selon la position du salarié. Les positions de cadre considèrent qu'il n'est pas nécessairement utile de reconnaître les formations internes par une augmentation de salaire ou un changement de position.

2.6 Une prime d'expérience appliquée sur toute la carrière et non limitée à 34 ans

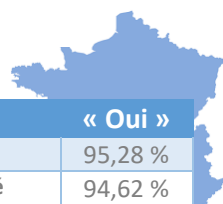
OUI

93,32 %

pensent qu'il faut ne faut pas limiter la prime d'expérience



Emploi repère	« Oui »
Administration et gestion	89,88 %
Laboratoire, distribution/délivrance	95,30 %
Préparation et recherche	94,74 %
Relation donneur et prélèvement	94,63 %
Service technique	82,35 %



Région	« Oui »
Auvergne Rhône Alpes	95,28 %
Bourgogne Franche- comté	94,62 %
Bretagne	91,80 %
Centre-Pays de la Loire	93,08 %
Grand Est	94,95 %
Guadeloupe Guyane	100 %
Haut de France Normandie	95,24 %
Ile de France	91,09 %
La Réunion	100 %
Martinique	100 %
Nouvelle Aquitaine	91,58 %
Occitanie	87,65 %
PACA Corse	98,28 %
Siège	81,25 %



Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
« Oui »	90,91	100	94,05	95,52	94,27	96,08	93,22	88,89	76,74	73,33



Dernière augmentation individuelle	« Oui »
L'année dernière	93,33 %
Il y a 2 ans	91,85 %
Il y a 3 ans	95,91 %
Il y a 4 ans	90,32 %
Il y a plus de 4 ans	95,60 %



Sexe	« Oui »
Féminin	94,38 %
Masculin	90,37 %



Nombre d'années à l'EFS	« Oui »
< 5 ans	91,28 %
Entre 5 et 10 ans	89,66 %
Entre 11 et 20 ans	93,22 %
Entre 21 et 30 ans	95,12 %
Entre 31 et 40 ans	98,04 %
> 40 ans	97,96 %



Expérience hors EFS	« Oui »
Oui	92,09 %
Non	97,37 %

Le souhait d'appliquer la prime d'expérience pour l'ensemble de la carrière est partagé par 93,32 % des salariés.

Même si le pourcentage des salariés en position 8, 9 et 10 est un peu plus faible, la majorité des positions souhaite appliquer la prime d'expérience sur l'ensemble de la carrière.